



Le Plan climat présenté aux conseillers municipaux du pays des Abers

La Communauté de communes du Pays des abers va présenter le 22 juin à ses élus son PCAET, le Plan Climat Air Énergie Territorial. Un aperçu a été donné aux conseillers municipaux de l'ensemble du Pays des abers dans la salle La forge de Plouvien.

 Ouest-France

Publié le 19/05/2023 à 17h22

Lire le journal numériq...

 ÉCOUTER

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez
toute l'information de Brest



Une cinquantaine d'élus du pays des abers dans la salle La forge pour une présentation du PCAET et une séance d'échanges. | OUEST-FRANCE

Michel Treguer, conseiller communautaire chargé de piloter la création du plan climat Air Énergie Territorial, résume l'appellation en ne retenant que les deux premiers mots : plan climat. Dans son introduction, le président du pays des abers, Jean-François Treguer indique que cette démarche à adopter pour 6 ans est « **notre feuille de route pour relever le défi de l'urgence écologique et améliorer la qualité de vie de la population.** »

Des objectifs ciblés sur le Pays des abers

Les objectifs tendent à réduire de 66 % les émissions de gaz à effet de serre et polluants, à aller vers plus de sobriété énergétique et à adapter le territoire aux effets du changement climatique. Un plan qui doit s'inscrire dans un contexte bien plus général. Mais Michel Treguer axe les actions sur le territoire du Pays des abers, « **ce sur quoi on peut peser** ». Le plan vise une neutralité carbone en 2050. On peut penser que ce plan ne va pas assez loin, mais entre les 24 % de climatosceptiques et les tenants d'une écologie extrême, le plan cherche à concilier plutôt que d'opposer. Il y aura, concède-t-il « **une lenteur au lancement, il faut plutôt viser un effet d'accélération entre 2030 et 2050** ».

Benoît Vinet, directeur du pôle aménagements, économie et solidarité, a passé en revue les 7 domaines d'action : mobilisation des citoyens, choix judicieux de moyens de transport, adaptation des bâtiments, évolution du système agricole et alimentaire, développement d'énergies renouvelables, adaptation des espaces naturels, meilleure gestion des déchets et de l'économie circulaire. Les leviers qu'il faudra mettre en œuvre sont consultables sur le site du Pays des abers. Le budget prévoit 7,40 M€ sur 6 ans.

Des interrogations

Avant d'en débattre avec les conseillers présents, Michel Treguer a repris les premières remarques de la consultation publique ou des 6 associations rencontrées, et a insisté sur la nécessité de prendre en compte les spécificités de ce territoire pour les intégrer. « **Ce plan est-il pensé pour tenir les objectifs ?** » se demandent les élus. « **Et si on n'y arrive pas ? Une autre orientation est-elle possible ?** » Pour Jean-François Treguer, réduire la consommation carnée n'est pas un tabou, il s'inquiéterait en revanche de la disparition de l'élevage, ce serait pire pour l'environnement de ne produire que des céréales. Le sujet de l'agriculture est à son avis bien plus délicat à traiter localement que celui des transports. Tous s'accordent sur le fait qu'il faudra se faire aider, la recherche de subventions est ouverte.